

Vous avez besoin d'un télépilote de drone ?

Nous réalisons nos prestations grâce à des drones homologués par la DGAC (Aviation civile) pour les scénarios S1 (zones non peuplées) et S3 (zones peuplées).



- Levée de doute
- Surveillance d'un site, d'un événement..
- Observation des flux de personnes
- Inspection
- Observation incendie
- Suivi de chantier...



Présentation :

Nos drones disposent de caméra pouvant filmer en 4K en 30 images/seconde et en Full HD jusqu'à 120 ips et des photos jusqu'à 12 Mpx sans distorsion pour des rendus de très hautes qualités. Avec un retour vidéo en temps réel au sol sur écran large. Nous gérons les obligations administratives pour chaque mission en effectuant des demandes d'autorisations de vol auprès de la préfecture et/ou de l'aviation civile.

Le pilote répond à toutes les critères pour effectuer la mission :

- Certificat d'aptitude théorique commun de pilote d'aéronef ultraléger motorisé N° 0700-ULM-00000845
- Déclaration d'activité à la DGAC
- Entraînement régulier sur multi rotors professionnels et de loisir
- L'aptitude à préparer et mener à bien une mission de prises de vues avec drone civil
- Un Manuel d'Activité Particulière (MAP) certifié conforme
- Une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle couvrant les risques aéronautiques

Tout ceci permet de respecter la réglementation en vigueur, de effectuer des missions en sécurité maximum et de répondre à vos besoins en terme de résultat avec des images de grande qualité et très stable.

► **Prises de vues de grande qualité**

Retrouvez tous nos produits sur :

<http://i-s-d-e.com>

Contact :

info@i-s-d-e.com

ISDE est une marque de Redcore S.A.S

RCS Lorient 803 611 151